



# Le droit à la participation

## OBJECTIFS

- Savoir ce qu'est le droit à la participation
- Savoir ce que permet le droit à la participation
- Connaître les actions de l'Unicef en faveur du droit à la participation
- Connaître les problématiques du droit à la participation en France

## DOCUMENTS PROPOSÉS

### DOCUMENT 1

« Le droit à la participation »

### DOCUMENT 2

« L'histoire d'Iqbal Masih, Pakistan »

### DOCUMENT 3

« Le droit à la participation »

[Lien internet](#)

### DOCUMENT 4

« Les Jeunes ambassadeurs de l'Unicef »

[Lien internet](#)

### DOCUMENT 5

Photographie

### DOCUMENT 6

« Les Objectifs du Millénaire pour le développement »

[Lien internet](#)

### DOCUMENT 7

Fiche méthodologique de projets/ateliers

### DOCUMENT 8

L'Unicef en faveur du droit à la participation

trop souvent ignorée, à cause de la politique menée, du rôle accordé à l'enfant dans certaines cultures, de la pauvreté, du manque de structures qui favorisent le dialogue et les échanges. Tous les enfants dont les droits n'ont pas été respectés sont autant d'enfants qui n'ont pas été écoutés, que l'on n'a pas laissé parler.

## Ce que permet le droit à la participation

Dans toute question ou procédure le concernant, l'enfant a le droit à...

- L'accès à une information appropriée : obtenir une information de sources diverses, utile et culturelle et respectueuse de son bien-être.
- La liberté d'opinion : exprimer librement son opinion et voir cette opinion prise en compte.
- La liberté d'expression : obtenir des informations et faire connaître des idées et des informations sans considération de frontières.
- La liberté de pensée, de conscience et de religion, dans le respect du rôle de guide joué par les parents.
- La liberté d'association : se réunir, adhérer à des associations ou en former.
- La protection de la vie privée : être protégé contre toute atteinte de sa vie privée, sa famille et son honneur.

## L'Unicef en faveur du droit à la participation

Le droit à la participation est l'une des priorités de l'Unicef. L'organisation se mobilise pour :

- Mettre en place des programmes d'engagement pour les jeunes peuvent (les « Clubs Unicef jeunes » au collège ; les « Jeunes ambassadeurs » au lycée).
- Créer des espaces de dialogue et d'échange : « La voix des jeunes » : <http://www.unicef.org/voy/french/> ou l'espace jeunes de l'Unicef France : <http://jeunes.unicef.fr/>

## Le droit à la participation en France

Les Conseils municipaux des jeunes, le Parlement des enfants, les programmes d'engagement pour les jeunes de l'Unicef France sont autant d'exemples d'initiatives en faveur de la participation des jeunes.

En France, la parole est donnée aux enfants. Les conseils municipaux des jeunes leur permettent de participer à la vie locale en : influençant les projets de la collectivité ; en donnant un avis aux élus adultes ; mettant en œuvre un projet pour améliorer la vie municipale.

Le Parlement des enfants par exemple, une opération de l'Assemblée nationale et du ministère de l'Éducation nationale, offre aux élèves de CM2 la possibilité de devenir législateur le temps d'une session « grandeur nature » au Parlement.

## Objectifs du Millénaire pour le développement (d'ici 2015)

Avec ses partenaires locaux, nationaux et internationaux, l'Unicef travaille à la réalisation des objectifs en matière d'identité fixés dans les Objectifs du Millénaire pour le développement en s'engageant à **faire de la participation une réalité pour tous les enfants.**

## Qu'est-ce que le droit à la participation ?

Dans une société démocratique, **tous les citoyens ont le droit de participer, y compris les enfants.**

Leur donner l'information adaptée à leur âge, les écouter, les associer aux prises de décisions, à la maison, à l'école, au village, dans leur quartier, est de la responsabilité de tous les États ayant ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) qui place la participation comme l'un des ses quatre principes fondamentaux. La CIDE garantit le droit à la participation (art. 12, 13, 14, 15 et 17).

## Les causes du non-respect du droit à la participation

Dans de nombreux pays, la parole des enfants est encore



**9** Approfondissement**DOCUMENT 5**

1/ Formez des binômes où un élève a la photo et l'autre n'a rien.

2/ Demandez-leur pour l'un, de décrire la photo, et l'autre de la dessiner.

3/ Avec l'original, demandez-leur d'imaginer le discours de la fillette sur la photo, puis de jouer la scène aux autres groupes qui devront ensuite voter pour le meilleur travail réalisé.

Aide : <http://www.unicef.fr/contenu/actualite-humanitaire-unicef/les-droits-la-participation-et-l-expression-2010-11-03>

**10** Conclusion et prolongements : Exercice 4

1/ Demandez aux élèves de répondre à la question suivante sous forme d'exposé : « En quoi le droit à la participation est-il lié aux autres droits de la CIDE ? ».

*Prendre part à certaines décisions en tant que personnes à part entière, par exemple, dans le cas d'adoption ou de changement de nom (droit à l'identité).*

*Avoir accès à l'information sur la santé et la nutrition s'inscrit dans le cadre du droit à la santé.*

*Les enfants sont les acteurs de leurs apprentissages. Pouvoir participer permet aussi de développer ses aptitudes, ses capacités (droit à l'éducation).*

*S'exprimer pour alerter l'opinion, pour témoigner ou dénoncer permet aussi de pouvoir être secouru et donc protégé (droit à la protection).*

2/ Focus OMD

*Les OMD ou Objectifs du Millénaire pour le développement, approuvés par les gouvernements aux Nations unies en*

*septembre 2000, visent à améliorer le bien-être de l'Homme en réduisant la pauvreté, la faim dans le monde et la mortalité infantile et maternelle, en garantissant l'accès à l'éducation pour tous, en contrôlant et en gérant les épidémies et les maladies, en abolissant la discrimination entre les sexes, en assurant un développement durable et en établissant des partenariats à l'échelle mondiale.*

**DOCUMENT 6**

3/ Questionnez les élèves sur ce qu'ils savent des OMD. Puis distribuez/affichez le document, demandez-leur de lire à haute voix, puis de faire l'exercice 4.

4/ Mettez en commun les réponses au tableau pour la correction. Faire de la participation une réalité pour tous les enfants.

**DOCUMENT 7**

5/ Organisez les réflexions suivantes par groupe d'élèves.

Niveaux  
6-5

« Imagine que tu es un jeune ambassadeur. Choisis un des droits de l'enfant qui te tient à cœur. À l'aide de la fiche méthodologique de l'Unicef, prépare ton projet. » Présente-le au groupe.

Au préalable, demandez aux élèves de créer une grille d'évaluation de la fiche méthodologique pour pouvoir, après la présentation de tous les groupes, établir un choix des 3 meilleurs plans d'action.

Niveaux  
4-3

- Quelles sont les limites à la liberté d'expression, d'opinion, de pensée et de religion ?

- Quels sont les moyens d'expression les plus efficaces ? Pourquoi ?

